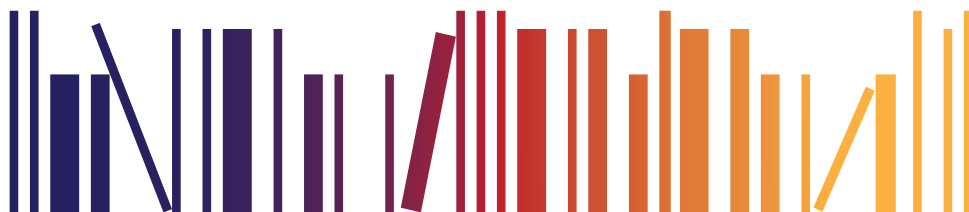


23  
avril



JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

## CYCLE DE CONFÉRENCES

23  
avril  
2015



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

ACCÈS AU LIVRE  
POUR TOUS

1

Salle 9

9H-11H30 ÉDITION NUMÉRIQUE ET ACCÈS À L'INNOVATION  
De l'innovation technologique à l'innovation éditoriale présentée par Asfored

### INTERVENANTS

**Flore Roumens**, éditrice de littérature française aux Éditions du Seuil

**Mathilde Bonte-Joseph**, responsable des projets numériques chez Nathan Jeunesse & Syros

**Axelle Desaint**, chargée du développement chez Tralalere

**Vincent Piccolo**, associé d'Art Book Magazine

Afin de proposer une offre éditoriale prenant en compte les spécificités du numérique et les demandes des lecteurs, les éditeurs doivent innover en produits et services en s'appuyant sur des compétences et organisations nouvelles. L'accès à l'innovation est la clé de la réussite des éditeurs, il conditionne la recherche d'auteurs, de sources de financement, la création éditoriale, la numérisation des contenus, le marketing digital ou encore la gestion de la relation clients.

*L'Asfored est un partenaire incontournable des acteurs du livre depuis plus de quarante ans. Ses formations initiales et continues sont les références du secteur. Cette relation de confiance, nourrie d'échanges au quotidien avec tous les métiers du livre et toutes les maisons d'édition, quel que soient leur taille ou leur domaine éditorial, permet à l'Asfored de développer une expertise unanimement reconnue.*

9h00 Café d'accueil

9h30-11h30 Conférence

# 13H30-15H30 LIRE SANS HANDICAP

## La technologie au service de l'accessibilité des contenus culturels et scientifiques

**13H30** La concrétisation du droit à la culture, y compris pour les personnes en situation de handicap

**INTERVENANT Eric B. Degros**, Docteur en droit, ATER à l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)

Si le mot handicap est utilisé depuis le XVII<sup>e</sup> siècle pour décrire différentes situations de la vie, il permet également de qualifier les personnes dont la déficience ou l'état de santé conduit à une reconnaissance spécifique par le droit. Si le droit vise à assurer la protection des personnes concernées par les situations de handicap, il contribue aussi à poser un cadre à la prise en charge du handicap et à la prise en compte de la personne par la société, « comme les autres ». Cette expression, en apparence anodine, traduit le concept fondamental à partir duquel sont construits les droits de l'homme, à savoir : le principe d'égalité, qui justifie que chacun soit traité comme les autres, pour accéder à la société et à sa culture, notamment par le biais de la médiation culturelle.

*Eric B. Degros découvre le handicap à l'occasion d'un accident de parapente en 1990. Dès lors, il s'engage dans une action de requalification professionnelle, qui le conduira à travailler au CNRS sur la rencontre entre le droit du handicap et celui du patrimoine culturel, dans le cadre de la préparation de sa thèse de doctorat, qu'il soutiendra en décembre 2013 à l'Université de Paris 13. Désormais docteur en droit, il poursuit ses recherches sur le droit de l'accessibilité dans le champ du tourisme durable, concomitamment à ses fonctions d'ATER, à l'ULCO.*

**14H** L'écriture braille : de son origine à sa modernité technologique

**INTERVENANT Marie Renée Hector**, Présidente du Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes (GIAA)

L'éducation des aveugles débute en France en 1984. Mais à cette date, le Braille n'existe pas encore et les aveugles utilisent des caractères ordinaires en relief. Louis Braille apprend à lire de cette manière et compose à l'âge de 16 ans le système qui porte aujourd'hui son nom. Aujourd'hui, le Braille s'adapte aux nouvelles technologies.

*Créé en 1949 et reconnu d'utilité publique en 1959, le GIAA s'est donné pour mission de favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes aveugles ou malvoyantes, qui peuvent compter sur des services uniques et sur mesure : 15 000 livres et 20 revues audio, 10 000 ouvrages braille et gros caractères, un Club Emploi dédié, un soutien à domicile et des activités sportives adaptées.*

**14H30** La lecture au bout des doigts : livres tactiles illustrés pour enfants non-voyants

**INTERVENANT Danyelle Valente**, Docteur en Arts et Design, Association Les Doigts Qui Rêvent

Faire découvrir le livre du bout des doigts est la mission de l'association Les Doigts Qui Rêvent qui produit et édite depuis 1994 des livres tactiles illustrés pour les enfants non-voyants et malvoyants. Danyelle Valente présente les activités de cette maison d'édition et le rôle de la recherche pour la création de livres tactiles adaptés à des enfants qui perçoivent le monde autrement.

*Danyelle Valente est docteur en Arts et Design de l'Université Paris 1-Sorbonne et actuellement responsable Recherche & Développement aux Doigts Qui Rêvent. Elle est co-auteur de la revue-livre MEI 36 Handicap et Communication (l'Harmattan) et coordinatrice scientifique de la revue internationale Terra Haptica consacrée au handicap visuel.*

## 15H Des lecteurs aux éditeurs : comment concevoir des ouvrages numériques accessibles pour tous ?

**INTERVENANT Sébastien Delorme**, consultant associé chez Atalan

Atalan présentera l'un de ses projets les plus innovants notamment AccedePDF, un outil au service de la progression de l'accessibilité des documents (PDF, Indesign et ePub) pour les personnes dyslexiques, malvoyantes ou aveugles.

*Associé au sein du cabinet de conseil en accessibilité numérique Atalan, Sébastien Delorme intervient aussi bien en assistance à maîtrise d'ouvrage qu'en tant que consultant technique auprès d'agences web et éditeurs. Sébastien est également responsable des pôles conseil et formation chez Atalan. Depuis 2009, il a développé une forte expertise sur l'accessibilité des documents d'édition (accessibilité PDF, InDesign et ePub). Responsable technique du projet collaboratif Accede PDF ([www.pdf-accessible.com](http://www.pdf-accessible.com)), il intervient régulièrement pour optimiser la prise en compte de l'accessibilité dans les chaînes de fabrication numérique.*

## 15H30 Est-il possible de lire un manuel de mathématiques lorsque l'on ne voit pas ? L'accessibilité des documents scientifiques et techniques en question

**INTERVENANT Alex BERNIER**, Directeur technique de l'association BrailleNet

Il est aujourd'hui possible d'adapter des livres pour les rendre accessibles aux personnes empêchées de lire en raison d'un handicap. Mais qu'en est-il des contenus dits «complexes», comprenant par exemple des formules mathématiques, des graphiques, des citations ou des notes de bas de pages? Indispensables pour un usage scolaire, universitaire ou professionnel et pour favoriser l'inclusion des personnes handicapées, les livres scientifiques sont aujourd'hui rarement disponibles dans des versions accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes. L'association BrailleNet œuvre pour les adapter et ainsi enrichir le catalogue de la Bibliothèque Numérique Francophone Accessible (BNFA). Quels sont les outils et méthodes disponibles pour y parvenir? À quels besoins répondent-ils?

*L'association BrailleNet œuvre depuis 1997 pour l'accessibilité numérique en faveur des personnes handicapées. Elle coordonne et participe à des projets de recherche et développement (R&D) et propose des services liés à la lecture et à l'accessibilité numériques. Elle a ainsi développé avec deux associations (GIAA et ABA) la Bibliothèque Numérique Francophone Accessible qui propose 30 000 ouvrages au format adapté aux personnes aveugles et malvoyantes.*

## 16H-17H DONNER LE GOUT DE LA LECTURE Intervenir dès le début de l'apprentissage auprès de la jeunesse

3

Piazza

### 16H Les difficultés de lecture à l'école primaire : une prise en charge précoce et sur le long terme

**INTERVENANT Corinne Gallet**, formatrice sur les TSLA à l'INSHEA

Plus de 15% des élèves qui entrent au collège présentent des difficultés dans l'identification des mots écrits. Or, une mauvaise automatisation des mécanismes d'identification des mots écrits entrave l'accès au sens d'un texte (Hoover & Gough, 1990). C'est à l'école primaire que ces mécanismes d'identification des mots doivent être installés et que leur automatisation doit être favorisée. La nécessité d'intervenir précocement afin d'éviter que les difficultés ne s'accroissent au fil de la scolarité fait désormais consensus. L'objectif de cette recherche est d'évaluer l'efficacité d'un dispositif de repérage et de remédiation des difficultés d'identification des mots écrits chez des élèves de primaire.

*Enseignante, puis enseignante spécialisée en ZEP, Corinne Gallet s'est rapidement intéressée à l'apprentissage du langage oral ou écrit et à ses difficultés d'enseignement. En 2003, chargée de mission sur les TSLA, elle met en place des dispositifs d'aide pour les élèves diagnostiqués «dys» et essaie de voir si des transferts pédagogiques sont possibles sur les élèves «juste» en difficulté d'apprentissage et en classe ordinaire. Depuis 2012, Corinne Gallet est formatrice à l'INSHEA sur les TSLA et organise des stages de formation d'initiative nationale.*



## 16H30 Le livre, encore et toujours un loisir pour les enfants !

**INTERVENANT** Délégué général de l'association Lire et Faire Lire

Sous ce titre nous évoquerons l'absolue nécessité de défendre la place du livre dans les loisirs des enfants. L'école ne peut être le seul lieu familiarisant les enfants avec le livre qui outre sa dimension éducative est un formidable support pour enrichir l'imaginaire. Dans les familles ou dans les accueils collectifs de loisirs, la lecture garde toute la vigueur de la jeunesse !

*Plaisir de lire, plaisir de partager. Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches, bibliothèques).*



© World Bank Photo Collection



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

**Siège de l'UNESCO**

7, place de Fontenoy  
75007 Paris

Contact : [c.bordoni@unesco.org](mailto:c.bordoni@unesco.org)

[www.unesco.org/new/fr/wbcd](http://www.unesco.org/new/fr/wbcd)